



SÉCUR POUR TOUS !

Le secteur du handicap
à bout de souffle

Dossier de presse

14 Octobre 2021



Collectif
Handicap 69



Secteur du handicap : **une crise sans précédent**

Crise de recrutement, épuisement des personnels, fermeture de service en cascades, familles à bout, associations démunies... Les services et établissements médico-sociaux du secteur du handicap tirent la sonnette d'alarme.

En effet, après une crise sanitaire éprouvante durant laquelle les professionnels ont été mobilisés sans relâche, au même titre que les soignants, le secteur menace aujourd'hui de s'effondrer.

Pointés du doigt : le Ségur de la santé et ses nombreuses incohérences, qui ont généré des injustices insoutenables, faisant fuir les salariés du secteur associatif non-lucratif vers le secteur public et laissant les personnes en situation de handicap et leurs proches à l'abandon.

Les associations, qui ne sont aujourd'hui plus en mesure de garantir un accompagnement décent pour ces publics fragiles, se mobilisent.

Ensemble, familles, personnes en situation de handicap et professionnels, réclament :

**> la revalorisation des métiers du soin
et de l'accompagnement des services et établissements
médico-sociaux du secteur du handicap**

> la juste reconnaissance du secteur du handicap

**Le constat est là : les associations n'arrivent plus à recruter
et ne sont plus en mesure d'assurer leur mission auprès
des personnes en situation de handicap.
Il est urgent d'agir !**

Collectif Handicap 69

Qui sommes-nous ?

Le Collectif Handicap 69 regroupe les présidents et directeurs généraux de 37 associations qui accompagnent des personnes en situation de handicap dans le Rhône et la Métropole de Lyon. Ces associations œuvrent pour l'accueil, l'accompagnement, l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, quelles qu'en soient la nature et l'origine.

Les associations du Collectif Handicap 69 recouvrent tous les types de handicap :

- Déficience intellectuelle
- Polyhandicap
- Handicap neuro-moteur
- Handicap psychique
- Autisme
- Déficience visuelle
- Déficience auditive
- ...

AAPHTV, Adapei 69, Adas, AGIVR, Alged, Association La Roche, AMAHC, AMPH, APF France handicap, ARHM, Coordination 69, Handilyon, Adelaïde Perrin, L'Arche à Lyon, Fondation Richard, GIHP, Grillons et cigales, GRIM, Industrie Service, IRSAM, ITINOVA, La Courte échelle, LADAPT, Maison des aveugles, Messidor, Odynéo, Orloges, Œuvre Saint-Léonard, OVE, PEP 69, Le Prado, Saint Vincent de Paul, Sauvegarde 69, Sesame autisme, Simon de Cyrène, UNAFAM, Valentin Huys



Secteur du handicap :

de qui parle-t-on ?

Le poids du secteur du handicap

Au niveau national, le secteur du handicap représente **22 800 établissements et services spécialisés** (IME - Instituts médico-éducatifs, SESSAD - Services d'éducation spéciale et d'accompagnement à domicile, Accueils de jour, Foyers d'accueil médicalisés, Maisons d'accueil spécialisées, Esat - Etablissements et services d'aide par le travail...).

Ce sont généralement des structures de statut privé, rattachées à des associations reconnues d'intérêt général.

Au total, **plusieurs centaines de milliers de salariés** prennent soin de **494 000 personnes en situation de handicap**.

Pour le département du Rhône et la Métropole de Lyon, ce sont plus de **10 000 professionnels** engagés auprès de plus de **25 000 personnes en situation de handicap** et **75 000 proches aidants** (parents, conjoints, fratries...).

Des métiers au service des plus fragiles

Le secteur du handicap emploie 2 grandes catégories professionnelles :

- **les professionnels du soin** : infirmier(e)s, aide-soignant(e)s, kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes, médecins...
- **les professionnels de l'accompagnement** : accompagnant(e)s éducatifs et sociaux (AES), aides médico-psychologiques (AMP), moniteur(trice)s éducateur(trice)s, moniteur(trice)s d'atelier, éducateur(trice)s spécialisé(e)s, éducateur(trice)s techniques, encadrants de nuit, maître(sse)s de maison...

Sans oublier les fonctions supports et d'encadrement.

Tous ces professionnels sont essentiels, ils contribuent au bien-être des personnes en situation de handicap et au répit de leurs familles.

Les personnes en situation de handicap, quelle que soit la nature du handicap, qu'elles soient accompagnées chez elles avec l'appui de services spécialisés ou au sein d'établissements, aspirent à vivre dignement, au même titre que n'importe quel citoyen, grâce à des solutions personnalisées répondant à leurs besoins et attentes.

En France, ce sont des centaines de milliers de professionnels concernés par les inégalités du Ségur de la santé et plus de 10 000 sur le Rhône.

Les inégalités du Ségur de la santé

Des salariés du secteur privé du handicap applaudis en mars 2020...

Tout comme les personnels de santé des hôpitaux et des Ehpad, les professionnels du soin et de l'accompagnement médico-social auprès de personnes en situation de handicap ont fait preuve d'un investissement et d'un dévouement sans faille durant le confinement de mars 2020, puis tout au long de la crise sanitaire.

Tout comme leurs « collègues du public », ces professionnels du secteur privé se sont mobilisés pour prendre soin des personnes les plus fragiles de notre société, accompagnées par des services et établissements spécialisés.

Tout comme leurs « collègues du public », ils ont été applaudis et ont cru à une reconnaissance de leurs métiers, au moment du lancement du fameux Ségur de la santé. Et pourtant...

... finalement oubliés du Ségur de la santé

Conclus en juillet 2020 afin de revaloriser les métiers du soin après cette crise inédite, les **accords du Ségur de la santé** ont constitué une belle avancée sociale pour les personnels de la fonction publique hospitalière et des Ehpad.

Malheureusement, **ils ont aussi aggravé une situation d'inégalité déjà existante entre le secteur hospitalier public et le secteur médico-social associatif privé**, puisque seuls les salaires du secteur public ont été revalorisés !

Puis, l'accord résultant de la mission Laforcade, censé « rectifier le tir », a quant à lui apporté de nouvelles désillusions au sein des associations gestionnaires d'établissements médico-sociaux pour personnes handicapées... en créant des inégalités supplémentaires, cette fois-ci entre professionnels d'un même établissement ! En effet, les annonces d'augmentation de revenus de 183 € concerneraient seulement certains professionnels du soin et écartent purement et simplement les acteurs de l'accompagnement éducatif.

Une situation d'autant plus injuste que les salaires du secteur associatif n'ont pas augmenté depuis plusieurs années, entraînant une baisse du pouvoir d'achat des professionnels.



Face à ces inégalités de traitement, le constat est sans appel : les démissions s'enchaînent et les associations du secteur privé ne parviennent plus à recruter.

Des inégalités aux conséquences dramatiques

Baisse d'attractivité du secteur et crise de recrutement

Déjà en baisse d'attractivité en raison d'écart de salaires importants pour diplômés identiques, les associations du secteur médico-social, qui travaillent auprès de personnes en situation de handicap font face, impuissantes, à des démissions en nombre et à de graves difficultés de recrutement.

Des dizaines d'infirmières, de soignants et de personnels éducatifs manquent désormais à l'appel au sein de l'ensemble des associations.

Dans le Rhône, 4 associations de familles (Odynéo, Adapei 69, ALGED, Sésame Autisme) comptent à elles-seules déjà **250 postes vacants**, dont **100 soignants**, soit **128 familles impactées** par un arrêt partiel ou des difficultés d'accueil de leur proche.

Face à cette situation dramatique et l'absence totale de candidatures sur certains métiers, les associations se retrouvent contraintes à recruter des professionnels sans qualification.

Et les difficultés sont les mêmes sur l'ensemble du territoire national.



« 71 % des établissements du secteur rencontrent en France des difficultés de recrutement, phénomène qui s'est intensifié après la crise sanitaire. Plus de 65 000 postes demeurent non pourvus dans l'ensemble du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif !

De plus, 150 000 départs à la retraite sont à prévoir d'ici 2025 au sein des 35 000 établissements qui le composent. »

Source Nexem

« Ca m'a fait mal au cœur de partir, je travaillais dans une très bonne structure. Mais je ne pouvais pas faire autrement : pas de prime séguir, un salaire trop bas, il faut bien que je subviennne à mes besoins ! Je ne comprends pas ce manque de considération de la part des autorités publiques. »

Octave, ancien aide-soignant à la MAS Soleil

**Manque de reconnaissance, salaires indignes, turn-over,
formation des nouvelles recrues...
Les personnels, épuisés, ne tiennent plus.**

Une inéquité flagrante de salaires

Et même si...

Même avec 183 € de majoration grâce au Ségur de la Santé, le secteur du handicap est bien loin des rémunérations proposées dans les hôpitaux et les Ehpad publics.

A titre d'exemple, même après une revalorisation de 183 €, une infirmière gagnerait environ 800 € mensuels net de plus en fin de carrière dans le sanitaire, et une aide-soignante plus de 1000 € !

Les infographies ci-dessous montrent des exemples de différences de traitement pour un même métier, en faisant l'hypothèse d'une extension de 183 € à notre secteur.

AIDE-SOIGNANT.E



Dans la fonction publique hospitalière

*Chiffres fournis par le Ministère des solidarités et de la santé



Après 1 an de carrière

Après le ségur

1 760€ net/mois en moyenne

Après 5 ans de carrière

Après le ségur

1 838€ net/mois en moyenne

Après 20 ans de carrière

Après le ségur

2 334 € net/mois en moyenne

En fin de carrière

Après le ségur

2 954€ net/mois en moyenne

Dans secteur privé dépendant de la convention CCN66

*Chiffres fournis par la Convention CCN66 + hypothèse de 183€ d'extension du Ségur



Après 1 an de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

1 294€ + 183€ =
1 477€ net /mois en moyenne

=282€ net/mois

Après 5 ans de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

1 380€ + 183€ =
1 563 € net/mois en moyenne

=275€ net/mois

Après 20 ans de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

1 591 € + 183€ =
1 774 € net/mois en moyenne

=560€ net/mois

En fin de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

1 693 € + 183€ =
1 876 € net/mois en moyenne

=1078€ net/mois

INFIRMIER.E EN SOINS GÉNÉRAUX



Dans la fonction publique hospitalière

*Chiffres fournis par le Ministère des solidarités et de la santé



Après 1 an de carrière

Après le ségur

2 026€ net/mois en moyenne

Après 5 ans de carrière

Après le ségur

2 207€ net/mois en moyenne

Après 20 ans de carrière

Après le ségur

2 924 € net/mois en moyenne

En fin de carrière

Après le ségur

3 398€ net/mois en moyenne

Dans secteur privé dépendant de la convention CCN66

*Chiffres fournis par la Convention CCN66 + hypothèse de 183€ d'extension du Ségur



Après 1 an de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

1 428 € + 183 € =
1 611 € net/mois en moyenne

=415€ net/mois

Après 5 ans de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

1 607 € + 183 € =
1 790€ net/mois en moyenne

=417€ net/mois

Après 20 ans de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

1 169 € + 183 € =
2 352€ net/mois en moyenne

=572€ net/mois

En fin de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

2 434 € + 183 € =
2 617€ net/mois en moyenne

=781€ net/mois

Des inégalités aux conséquences dramatiques

Des conditions d'accompagnement dégradées

Partout en France, des établissements sont contraints de mettre en place des fonctionnements d'accueil a minima. **Et certaines associations ont d'ores et déjà pris la décision de fermer des unités ou des services, faute de professionnels.**

Cette situation impacte directement les conditions de vie des résidents et leur sécurité : arrêt des activités et des sorties, ruptures de prise en charge, risques réels en termes de sécurité des soins, angoisses, stress...

D'autant que les établissements les plus impactés par les difficultés de recrutement sont ceux qui accompagnent les personnes les plus dépendantes, principalement les Maisons d'accueil spécialisé et Foyer d'accueil médicalisés.



Les familles inquiètes constatent les dégâts

Les familles sont désormais démunies. Qui continuera à prendre soin de leurs proches si les établissements ferment ? Vont-elles devoir accueillir leur proche plus longtemps, plus souvent, si les services réduisent leur activité ? Et vont-elles y parvenir sur la durée ? Déjà malmenées par le confinement, les familles ont peur pour l'avenir.

« Les problèmes de recrutement, ce n'est pas nouveau. Mais là on atteint des sommets. L'accompagnement n'est pas à la hauteur, les professionnels changent tout le temps, c'est effroyable ! »

Michèle, maman de Florence, 48 ans, accompagnée à la MAS Les Jardins de Meyzieu



Les familles tirent la sonnette d'alarme et tentent désespérément d'attirer l'attention sur le secteur du handicap avant d'arriver à des situations catastrophiques.

Mobilisation inter-associative inédite

Familles, professionnels et personnes en situation de handicap réunis

Las de ne pas être entendus...

Malgré les nombreuses démarches entreprises, au niveau local comme au niveau national, les lignes ne bougent pas.

Les autorités se renvoient la balle. L'Etat rejette la responsabilité sur les Conseils départementaux et les Agences régionales de santé. Personne ne prend de décision.

Les responsables associatifs, soutenus par les fédérations, les mouvements et les syndicats d'employeurs, exigent le Ségur pour tous, une revalorisation immédiate des salaires de tous les professionnels du secteur du handicap.



L'appel à manifester du 6 octobre 2021

Dans ce contexte, les familles et les personnes en situation de handicap ont été appelées à se mobiliser avec les professionnels, à l'occasion d'une **manifestation inter-associative mercredi 6 octobre devant la Préfecture du Rhône**.

Cette action collective inédite était à l'initiative des associations du Collectif Handicap 69, désireux d'être enfin entendues en demandant à être reçues par le Préfet du Rhône.

Cet événement, organisé symboliquement à l'occasion de la Journée nationale des aidants, rassemblait d'un même mouvement familles, professionnels et personnes en situation de handicap, pour réclamer l'application immédiate et pour tous du Ségur de la santé.

Ensemble, ils ont exigé que l'attractivité du secteur soit retravaillée dans sa globalité : politique de rémunération, formations, évolutions de carrière, qualité de vie au travail.

Cette action faisait écho à d'autres appels à mobilisation le même jour dans d'autres départements.



**Ensemble pour dénoncer les injustices du Ségur de la santé
et rendre visible le secteur du handicap**

Retour sur

la mobilisation du 6 octobre 2021

Une mobilisation exceptionnelle

Mercredi 6 octobre, **plus de 2 000 personnes**, professionnels, parents et personnes en situation de handicap, se sont rassemblées devant la Préfecture du Rhône à l'appel du Collectif Handicap 69.

Une première pour ces associations qui existent pour la plupart depuis plus de 50 ans. Et une volonté de mobiliser toutes les personnes concernées.

Le Rhône n'est pas le seul département concerné. Ce même jour, des mobilisations avaient lieu en Haute-Savoie, en Gironde, en Isère, en Normandie. Tous avaient le même mot d'ordre « Le Ségur pour tous ».



Une délégation a rencontré les représentants du Préfet

Une délégation composée de la présidente du Collectif Handicap 69, d'un parent, d'une professionnelle, d'une personne en situation de handicap et de la Directrice générale de l'une des associations, a été reçue en Préfecture par le directeur de cabinet du Préfet, la cheffe adjointe de Cabinet et le responsable du pôle médico-social de l'ARS pour le Rhône.

En sortant de la rencontre à la Préfecture, la délégation a raconté aux manifestants le contenu des échanges :

« Des EHPAD pour jeunes »

Nous avons alerté sur la situation de grande difficulté des établissements (postes vacants, absentéisme, démissions, recrutement de personnels non qualifiés...) et ses impacts lourds sur les professionnels, les résidents et les familles. Les résidents subissent au quotidien cette pénurie de personnels qualifiés : **levers tardifs, couchers précoces, absence d'activités**. Pour eux, désormais, le quotidien des établissements s'apparente à « des EHPAD pour jeunes ». Ils sont angoissés par la situation. **Certains refusent désormais de se lever « Ah quoi bon ? » nous disent-ils.**

Les professionnels qui restent encore présents, sont pris dans des conflits de valeurs, : « on doit prioriser ceux qu'on lève, car on n'est pas assez », « **on a le sentiment de faire du travail à la chaîne, sans pouvoir se préoccuper des résidents, c'est maltraitant.** Et ce n'est pas pour cela que l'on a choisi nos métiers ».

Plus de 2000 personnes étaient rassemblées pour porter la voix du secteur du handicap.

Retour sur

la mobilisation du 6 octobre 2021 (suite)

Pour les familles, la situation aussi est angoissante. Pour faire face à la pénurie de professionnels, les établissements mettent en place des fonctionnements dégradés : limitation des accueils de jour, arrêt des accueils temporaires, demandes aux familles de prendre leur proche à la maison pendant des périodes de plus en plus longues. **Que ce soit pour les parents qui travaillent ou pour les parents âgés, la situation n'est pas tenable.** D'autant que l'aide à domicile n'est pas suffisamment disponible pour les aider à accomplir les gestes du quotidien.

« Un retour en arrière »

Les parents âgés qui croyaient avoir trouvé une solution de long terme pour leur enfants, qui étaient rassuré pour leur avenir, se retrouvent à nouveau dans l'angoisse du lendemain. « **Que vont-ils devenir après nous ?** ». Ils se retrouvent soudainement projeté en arrière, dans les années 1970 où les possibilités d'accueil étaient quasi inexistantes. **Ces parents militants qui se sont battus pour la créations des établissements ne comprennent pas une telle situation.** Va-t-on aller vers la fermeture des établissements ?

Les associations alertent les pouvoirs publics sur cette situation dramatique qui trouve sa source dans l'insuffisante rémunération des professionnels du secteur médico-social associatif, écarté du Ségur de la Santé. Les perspectives d'un Ségur 2 qui concerneraient seulement les soignants, ne sont pas acceptables. Le fonctionnement des établissements repose sur le travail d'équipe. Les différences de revalorisation des salaires sont perçues par les professionnels comme une injustice voire comme du mépris pour leur engagement et leurs conditions de travail. De fait, la lente érosion du pouvoir d'achat des salariés du médico-social accentue le désintérêt progressif pour les beaux métiers de l'aide à la personne. Certains professionnels présents depuis 10, 20 ou 30 ans quittent nos établissements pour d'autres secteurs d'activité, mieux rémunérés. Ces professionnels qui partent, ce sont des compétences qui vont manquer pendant de nombreuses années.



Retour sur la mobilisation du 6 octobre 2021 (suite)

Le besoin de réponses immédiates

En attendant, la situation appelle des réponses immédiates pour éviter la fermeture d'unités de vie ou d'établissements et prévenir des incidents graves qui pourraient se produire.

La délégation a demandé au représentant du Préfet l'application du Ségur de la santé à l'ensemble des professionnels du médico-social. Elle lui a remis un courrier **destiné au Président de la République pour l'alerter de la situation et lui demander ce Ségur pour tous**. Elle a enfin demandé à rencontrer ensemble les trois financeurs concernés : ARS, Métropole de Lyon et Département du Rhône.

Les représentants du Préfet n'ont pas pu apporter de réponses à la délégation. Ils se sont engagés à faire remonter ces demandes au Préfet et, au-delà, au Ministère de l'intérieur. Ils se sont engagés à transmettre le courrier du Collectif Handicap 69 au Président de la République et à organiser une rencontre avec les financeurs.

Nous restons dans l'attente de leur retour et ne comptons pas rester sans rien faire. Ainsi, des rencontres sont prévues avec les parlementaires pour les alerter à leur tour, une pétition initiée par des parents est relayée par les associations, une mobilisation de la presse est en cours avec la recherche d'échos médiatiques au niveau régional et national.



Familles, professionnels,
personnes en situation de handicap

**Mobilisés pour dénoncer
les injustices du Ségur de la santé
et rendre visible
le secteur du handicap !**

Contacts utiles

Porte-paroles du Collectif Handicap 69

Marie-Laurence Madignier, Présidente de l'Adapei 69 et du Collectif Handicap 69
06 82 44 41 61 - mlmadignier@adapei69.fr

Valérie Löchen, Directrice générale d'Odynéo
07 57 50 20 18 - valerie.lochen@odyneo.fr

Contact presse

Amélie Naudion - Responsable communication Adapei 69
04 72 76 08 76 - 07 89 01 69 80 - anaudion@adapei69.fr

